

# L'univers parallèle



Erhard Taverna

L'initiative populaire «Oui à la médecine complémentaire», déposée en 2005 et acceptée en 2009 avec 67% des voix, a donné lieu à un affrontement pour ou contre la médecine complémentaire; il a en effet été bien peu question des effets collatéraux plus «profanes». Mais ne réveillons pas la polémique. Cette initiative, largement soutenue par le Parlement, visait à diminuer les coûts de la santé – rien moins que cela! – en remplaçant la médecine institutionnelle, si chère, par des solutions souvent plus avantageuses. L'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin s'est vu contraint de poursuivre ce que sa prédécesseur lui avait légué et s'est alors retrouvé bien seul avec son scepticisme au milieu de la déferlante de partisans.

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a chargé l'Organisation du monde du travail de la médecine alternative suisse (OrTra MA) de réglementer la formation des praticiens alternatifs non médecins dans le but de créer des diplômes reconnus au niveau fédéral. Selon l'OFFT: «La création d'un diplôme fédéral est un pas important pour assurer la qualité dans ce marché en expansion.» La Confédération entend mettre sur pied une formation uniforme dans ce domaine si désordonné qu'est la médecine alternative et soutient donc l'organisation faitière OrTra Ma, à qui elle a déjà versé quelque 174 000 francs. Le Comité de l'organisation a fait l'objet d'une importante controverse après qu'un quotidien révèle que parmi ses cinq membres se trouve un «yogi volant», adepte du mouvement de la méditation transcendantale (MT) [1]. Là non plus, nous n'entrerons pas dans la polémique. Nous rappellerons simplement que les disciplines concernées par cette réglementation sont la médecine traditionnelle chinoise, l'homéopathie, la naturopathie européenne et la médecine ayurvédique. Il est vrai que les thérapies dites alternatives sont très nombreuses et qu'il est donc nécessaire de faire un choix – choix certainement influencé par un lobbying bien installé, en l'occurrence. Mais ce choix est arbitraire, on aurait tout aussi bien pu choisir la médecine anthroposophique, l'acupuncture, la phytothérapie, la pratique énergétique, la médecine orthomoléculaire, l'ostéopathie, l'aromathérapie, les fleurs de Bach, la méthode Feldenkrais, la thérapie microbiologique, le chamanisme ou encore la thérapie craniosacrale. On pourrait objecter que parmi ces thérapies, beaucoup ont leur place dans les disciplines choisies; un concept comme la «naturopathie européenne» est en effet suffisamment souple pour absorber toutes les approches

qui fourmillent dans ce vaste domaine diagnostique et thérapeutique.

Il s'agit à présent de mettre sur pied un système parallèle au système de santé traditionnel, avec son propre cursus, ses propres méthodes d'apprentissage, écoles, professeurs, examens, formations continues et contrôles étatiques à tous les niveaux. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur les coûts, mais cela élèvera sans aucun doute aussi notre produit intérieur brut. Et si cela se passe mal, ce sera à l'assuré d'en assumer les conséquences par le biais de son assurance de base. Quels critères de qualité va-t-il financer? Va-t-il devoir payer pour la recherche fondamentale inexistante, les études coûteuses visant à prouver l'efficacité de ces thérapies, le marché des médicaments en plein boom, les innombrables fabricants d'appareils? Car les innovations technologiques occupent une très grande place au sein des thérapies alternatives, contrairement à ce que prétendent certains politiciens qui disent avoir pensé, en lisant le texte de l'initiative, à des cataplasmes, à des bougies parfumées, bref, à toutes ces choses un peu ésotériques. Bien des médecins les ont activement soutenus, y trouvant là leur propre intérêt, et chaque administration a profité de l'occasion pour étendre sa sphère d'influence. Une chose est claire: toutes ces thérapies continueront d'exister aux côtés de la médecine complémentaire officielle, contraignant la bureaucratie à s'immiscer toujours plus dans les différentes pratiques au nom du contrôle de la qualité ou à laisser les futures méthodes alternatives – et leur public – livrées à elles-mêmes. Tant que ce marché semblera lucratif, tous les acteurs soutiendront la machine régulatrice.

Du point de vue économique, toute cette entreprise n'est qu'un coup d'épée dans l'eau. Les courants alternatifs permettent de satisfaire des désirs inassouvis et ne cesseront jamais d'exister; quant à la médecine établie, les outsiders créatifs sont pour elle une provocation utile. Toutes les méthodes éprouvées finissent tôt ou tard par être intégrées dans la médecine institutionnelle; l'Etat ne doit pas se préoccuper du reste. Peut-être que les caisses-maladie seraient d'accord, à la place, de financer les services spirituels des églises. Celles-ci en auraient urgemment besoin et cela leur ferait en plus une excellente publicité.

*Erhard Taverna*

erhard.taverna@saez.ch

1 Tagesanzeiger du 26 juillet 2011 (citation OFFT: traduction FMH).